



PROJET ÉDUCATIF

PREAMBULE

La Fédération des MJC d'Alsace, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédère dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, près de 60 associations principalement implantées en milieu rural et accompagne, à ce jour, le développement de politique d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Ses buts, tels que fixés par l'article 3 de ses statuts, sont définis comme suit :

- De fédérer et mettre en réseau ses membres et les représenter à tous les niveaux
- De contribuer par l'animation socioculturelle aux dynamiques de développement local, notamment rural
- De proposer, d'accompagner et faciliter à ses membres toutes initiatives et entreprises pédagogiques favorisant à travers la vie associative, sur le plan d'un territoire :
 - La cohésion sociale
 - L'expression de la citoyenneté des jeunes
 - Le développement culturel individuel et collectif
 - La formation et l'information d'animateurs et de bénévoles associatifs
 - L'ouverture sur les autres et les échanges.

Dans le cadre de ces buts, la FDMJC d'Alsace a développé divers moyens visant de manière générale à une meilleure prise en compte de l'enfance, la jeunesse et la vie associative, au service du lien social.

Parmi les moyens développés, un accent particulier a été mis sur le développement d'une offre de loisirs collectifs ancrée dans une démarche de développement local et de participation des publics, offre répondant d'une part aux besoins et attentes des familles, et d'autre part favorisant la socialisation, la découverte de pratiques culturelle, sportive, environnementale et de la citoyenneté.

1. NOTRE DEMARCHE

Pour mettre en œuvre ces buts, la Fédération développe un certain nombre de moyens et d'outils dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche d'Education Populaire résolument ancrée dans le développement local.

Dans cet esprit, nous avons développé au fil des années et des expériences des spécificités telles que :

- L'inscription de notre action dans une vision territoriale globale
- La continuité éducative de l'enfance, vers l'âge adulte et la nécessaire prise en compte des familles

- La volonté d'accompagner nos publics et nos partenaires dans des actions de formation citoyenne individuelles ou collectives.
- De mettre l'action culturelle au cœur de nos projets.

Ces éléments se traduisent par :

- **Une offre de loisirs éducatifs :**
 - ACEM
 - Séjours /Enfance / Jeunesse / Famille
 - Accueils périscolaires
 - Activités plus ponctuelles, à la carte et selon la demande des publics
- **L'accompagnement de projets et parcours citoyens :**
 - Animer des lieux d'accueil pour les jeunes (espaces jeunes,...)
 - Assurer une présence et travailler avec les établissements scolaires et équipes enseignantes
 - Organiser / co-organiser des projets fédérateurs porteurs de valeurs et de sens
 - Favoriser la création et l'animation d'Espaces de participation et de réalisation collective.
- **Relais citoyens / Fabrique d'Initiatives Citoyennes :**
 - Permettre l'expérimentation et l'innovation pédagogique
 - Échanger autour de nos pratiques et mutualiser les démarches et les évaluations dans le cadre d'un processus d'amélioration
 - Mettre en place des formations pour les bénévoles, acteurs associatifs, partenaires, élus,...
 - Organiser des regroupements ou des déplacements
- **Création et promotion d'outils à vocation éducative :**
 - Malles pédagogiques thématiques
 - Outils d'animation aptes à favoriser la compréhension des enjeux sociétaux
 - Expositions interactives itinérantes et thématiques
 - Promotion des outils de communication numérique

Mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'idée d'accueillir un ou des mineur(s) atteint(s) de troubles ou de handicaps doit faire partie intégrante du projet de l'équipe (notion d'intégration, de tolérance, de respect de l'autre...).

Pour ce faire, il est nécessaire que l'équipe :

- Se positionne unanimement sur ce projet
- Soit sensibilisée aux troubles ou handicaps du ou des mineur(s)
- Etablisse une relation partenariale avec la structure d'origine du mineur, sa famille, son éducateur.
- Veille à adapter les conditions matérielles et spatiales pour proposer un accueil de qualité
- Adapte les activités pour les rendre accessibles

2. NOS VALEURS ET INTENTIONS EDUCATIVES

2.1. Nos valeurs

Les activités proposées sont à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique, éducatif ou environnemental. Elles se situent soit dans le domaine de l'apprentissage de techniques, soit dans l'apprentissage de la citoyenneté (soit dans les deux).

Elles ont pour point commun de favoriser :

- L'éducation
- La citoyenneté
- L'écocitoyenneté
- La laïcité
- La socialisation
- La responsabilisation
- L'autonomisation progressive
- L'ouverture aux autres et les échanges
- La découverte
- L'épanouissement individuel et collectif
- La notion de plaisir
- La mixité sociale et l'égalité Homme/Femme
- La lutte contre les discriminations
- Le vivre ensemble notamment par l'accueil de public handicapé et diversifié.
- mais aussi de permettre à l'individu, de passer « un temps » agréable durant lequel il éprouve du plaisir à vivre, être avec les autres et s'épanouir.

Les activités proposées ont à s'inscrire dans un projet d'accueil dans lequel il nous semble indispensable de développer des partenariats locaux, pour que les acteurs locaux (associations, parents, artisans, personnes âgées...) puissent s'impliquer dans les ACEM.

Cela nous paraît fondamental pour que nos actions éducatives soient réellement ancrées dans leur environnement, favorisant ainsi l'émergence de liens sociaux, avec un souci permanent d'ouverture, de découverte et d'échange.

Les activités sportives, techniques et culturelles sont encadrées par des intervenants qualifiés et titulaires des diplômes requis, au regard de la réglementation en vigueur. Ils sont issus, soit du réseau local, soit recrutés spécifiquement pour les projets.

2.2. Nos intentions éducatives

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
CITOYENNETE	Qualité de citoyen, situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. Dans l'Antiq. Classique, le ou la citoyen(ne) était celui ou celle qui, jouissant du droit de cité, prenait part à la vie politique et religieuse de la cité: On reconnaissait le citoyen à ce qu'il avait part au culte de la cité, et c'était de cette participation que lui venaient tous ses droits civils et politiques	• La possibilité d'agir sur son environnement, d'être acteur de ses projets, de participer démocratiquement à des échanges et à la construction de consensus. • la possibilité de s'exprimer, de prendre position, d'être responsable en respectant les droits et devoirs de chacun et de s'impliquer dans la vie collective.

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
ECOCITOYENNETE	comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement.	- la mise en œuvre d'actions éducatives permettant la compréhension des enjeux environnementaux et les moyens d'agir pour la préservation de notre écosystème. - veiller à respecter ces principes dans le cadre du fonctionnement de nos structures, dans l'organisation de nos manifestations et d'une manière générale dans tous nos projets et activités.
RESPONSABILISATION	action de responsabiliser, rendre responsable, conscient de ses responsabilités.	Mettre l'individu en position d'agir, en le rendant responsable et conscient de ses actes, afin de lui permettre d'exister à titre individuel et dans le collectif en étant partie prenante des décisions régissant la vie du groupe
AUTONOMIE	ensemble, possibilité pour un organisme, un individu, sans en référer à un pouvoir central, à une hiérarchie, une autorité ; indépendance	Dans un cadre sécurisant, permettre à l'individu de faire seul en lui donnant les moyens de grandir, de se responsabiliser, d'acquérir de nouvelles compétences et d'avoir confiance en lui. L'individu peut ainsi se découvrir, faire des choix pour aller vers plus d'indépendance, quel que soit son âge.
VIVRE ENSEMBLE	<i>ensemble</i> : l'un avec l'autre, les uns avec les autres	apprendre à vivre en société, s'intégrer dans un groupe et se respecter les uns et les autres.
RESPECT	sentiment de considération, d'égard que l'on peut avoir envers un individu ou quelque chose. Il se manifeste par une attitude montrant la volonté de ne pas porter atteinte à "l'objet du respect", ni le heurter inutilement.	l'apprentissage de la vie en société et l'acceptation de l'autre dans sa différence au travers de la vie en collectivité. Cela se caractérise notamment par la compréhension et l'acceptation des règles de vie en communauté.
OUVERTURE	fait d'être ouvert, réceptif, possibilité de communiquer avec l'extérieur. Fait, possibilité pour quelqu'un, un groupe, de contacter de comprendre, de connaître quelque chose qui est extérieur à son milieu habituel.	une posture d'écoute, d'acceptation de l'autre et d'empathie afin de favoriser la curiosité, l'éveil, la découverte et l'expression.

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
ÉPANOUISSEMENT	<i>s'épanouir</i> : se développer dans toutes ses potentialités ; exprimer, manifester une joie sereine.	l'accession à un sentiment de bien-être, d'accomplissement, d'estime de soi. L'adulte, comme le jeune, éprouve du plaisir dans l'action individuelle et/ou collective.
DECOUVERTE	action de trouver ce qui était inconnu, ignoré ou caché. Explorer.	la mise en place d'activités de découverte, novatrices, laissant une large place à l'expérimentation, au partage et à l'apport de connaissances avec le concours d'intervenants qualifiés ou en mutualisant les connaissances et savoir-faire de chacun.

2.3. Notre méthodologie

2.3.1. Le travail en équipe

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
PREPARATION	élaboration de toutes les instructions relatives à un travail donné (méthode à suivre, outillage à employer)	- la capacité à anticiper, organiser et définir des objectifs en équipe. - la mise en place d'une méthodologie validée par tous les membres. - Organisation de réunions, des réflexions thématiques, la définition des valeurs. - Planification de fonctionnement : journée type, définir les moyens de communication, organisation des équipes de bénévoles, de vacataires,...
IMPLICATION	se donner dans quelque chose	l'investissement personnel, la mobilisation, la motivation, l'engagement, la disponibilité, l'assiduité de chacun. Etre force de propositions et avoir une bonne dynamique de groupe.
PARTICIPATION	action, fait de participer, collaboration. « Engagement personnel en tant que membre du groupe pour coopérer et faire progresser d'une part le fonctionnement du groupe comme tel, d'autre part la réalisation de sa tâche et de ses objectifs » ¹ .	s'investir de manière active dans une action collective. Prendre part, être réactif, faire avec, construire, être force de proposition.
ÉVALUATION	mesure à l'aide de critères déterminés	à l'aide de critères objectifs prédéfinis, faire l'analyse d'une action, de projets et des pratiques professionnels.

2.3.2. Relations aux familles/à la population/aux habitants

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
ACCUEIL	manière d'accueillir, recevoir quelqu'un qui arrive. Lieu où l'on accueille des visiteurs.	un moment privilégié d'échange et de convivialité entre les équipes, les professionnels pendant lequel l'animateur doit être disponible, rassurant, ouvert, souriant et à l'écoute. C'est également un moment d'échange d'information, de la famille vers la structure et réciproquement.

¹ (MUCCH. Sc. soc. 1969).

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
ÉCHANGES	fait de s'adresser, se donner des informations, de communiquer, sur des sujets intéressant les parties en présence. « Il faudrait envisager le donner-et-recevoir comme un échange naturel, quelque chose qui se produit tout simplement. » ² .	la transmission d'éléments permettant la co-construction et la participation des habitants. C'est également un vecteur de connaissance du projet éducatif de la Fdmjc par les familles.
COMMUNICATION	faire passer quelque chose, transmettre. Informer, promouvoir son activité auprès du public, entretenir son image	la diffusion, transmission des informations auprès des familles sur le fonctionnement de la structure, les activités mises en place, les données pratiques. Le mode de communication utilisé est la distribution des programmes, l'affichage des informations pratiques, l'échange avec les parents, les habitants, de la vie de nos projets territoriaux.
ÉVALUATION	mesure à l'aide de critères déterminés de la satisfaction et des attentes des habitants.	à l'aide de critères objectifs prédéfinis, faire l'analyse d'une action, de projets et des pratiques professionnelles.

2.3.3. Relations aux territoires (élus, associations, habitants, écoles,...)

	Définition	Pour nous, cela se traduit par
MOBILISER	faire appel à l'action de quelqu'un, d'un groupe, mettre en jeu des forces, les réunir en vue d'une action	l'entretien et la dynamisation d'un réseau d'acteurs locaux volontaire pour participer, enrichir et développer un projet d'éducation populaire en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles.
VALORISER	mettre en valeur quelqu'un, quelque chose, une action	le fait de favoriser la reconnaissance des participants, des partenaires et actions.
PARTENARIAT	système associant des partenaires sociaux ou économiques	le fait d'associer les acteurs locaux et les partenaires aux projets dans la mesure de leurs envies et compétences, et de favoriser la collaboration des partenaires sociaux et économiques.

² Jean de La Bruyère